



## ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE BELGIQUE

Établissement public fondé en 1841  
Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi



## ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE

### **Covid-19 : L'Académie royale de Médecine de Belgique (ARMB) et l'Académie royale de Belgique (ARB) réaffirment l'importance de leur mission d'avis. Elles s'inquiètent des décisions inspirées par *Sciensano***

Les Académies se réjouissent de la diminution du nombre de nouveaux diagnostics de COVID19 grâce à l'adhésion de la population aux mesures de barrières.

Elles constatent que la Belgique a réagi dans l'urgence et l'improvisation en l'absence de plan de crise préétabli et adapté au Covid-19 alors que le SARS-COV-2 était apparu en Chine en décembre 2019. Sciensano a reçu l'exclusivité de la mission d'élaborer un plan médical de lutte contre la pandémie.

Aujourd'hui, l'ARMB et ARB nourrissent de vives inquiétudes quant à la mise en place d'un plan solide qui permettrait à la Belgique de faire face à une deuxième vague de contamination voire à l'apparition d'une pandémie d'un autre type.

Les deux Académies déplorent les décisions arbitraires et opaques prises par Sciensano (et de ce fait, soutenues par les autorités en charge de la santé) dans la gestion du confinement et du déconfinement liés à la crise du Covid 19.

La défiance d'une large part de la population belge vis-à-vis des décisions médicales et sociétales liées au déconfinement des enfants, des familles et au sein des entreprises est notamment la conséquence de l'opacité des processus décisionnels qui s'écartent des recommandations internationales.

L'ARB et l'ARMB soulignent particulièrement les prises de position suivantes, qui ne reposent sur aucune base scientifique solide et qui entament la confiance de la population et des acteurs de terrain :

- La négation de l'intérêt des masques pour la population pour occulter une pénurie et un manque de prévoyance, et la recommandation confuse et tardive de leur utilisation comme barrière de protection. En se fondant sur des bases scientifiques, l'Académie royale de Médecine de Belgique a recommandé leur utilisation à la population afin de mettre fin à la confusion et de permettre aux citoyens de se protéger eux-mêmes et de protéger les autres<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> <http://www.armb.be/index.php?id=covid19>

- Au moment où la stratégie dépistage-traçage-isolément est lancée pour interrompre les chaînes de transmission, les restrictions à l'utilisation des tests diagnostiques chez les sujets contacts « à haut risque » asymptomatiques/ pré-symptomatiques. Ces restrictions contrastent avec la politique de bons sens lancée en France par la Haute Autorité de Santé (HAS)<sup>2</sup> et les Centers for Disease Control (CDC) aux Etats-Unis<sup>3</sup>.
- Les incohérences en matière de tests sérologiques. Ainsi, l'utilisation et le remboursement des tests rapides dont la Belgique a commandé un million d'exemplaires restent interdits sur notre territoire. Une décision qui ignore les recommandations de la HAS<sup>4</sup> et des CDC<sup>5</sup> sur ces tests.
- Les études séro-épidémiologiques, essentielles pour le suivi de la pénétration du virus dans la population, résultent, pour la plupart, d'initiatives locales. Leur compilation et l'interprétation des résultats ne pourront pas être réalisées de manière rigoureuse car elles auront été menées avec une panoplie de tests de provenances et de fiabilités différentes.

Dans ce moment charnière de la pandémie, il est essentiel, afin que la situation ne se détériore pas, que tous les acteurs de terrain s'approprient le processus décisionnel et s'investissent pleinement dans des mesures sur lesquelles il y a un consensus scientifique entre les décideurs et les acteurs de terrain chargés de les appliquer.

L'Académie royale de Médecine et l'Académie royale de Belgique demandent dès lors fermement à Sciensano de coopérer activement avec les Académies. Cette mission est prévue par divers Arrêtés royaux et lois<sup>6</sup>. L'ARMB et l'ARB demandent à pouvoir exercer leur mission d'avis afin d'assurer :

- **La transparence des prises de décision** qui impliquent les acteurs de terrain, en particulier les laboratoires de biologie clinique et les médecins généralistes
- **La prise de décisions indépendantes.** Les membres des Académies ne sont subordonnés à aucun pouvoir politique, ce qui leur permet de ne baser leurs avis que sur les critères scientifiques
- **Une plus grande cohérence** dans les options stratégiques concernant le **dépistage-traçage-isolément**, en particulier dans les indications de tests diagnostiques et dans le domaine éthiquement sensible de la confidentialité et du stockage des données. A ce titre, de nombreuses questions restent sans réponses :

---

<sup>2</sup> [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche\\_personne\\_contact.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_personne_contact.pdf)

<sup>3</sup> <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-nCoV/hcp/clinical-criteria.html>

<sup>4</sup> [https://www.has-sante.fr/jcms/p\\_3185170/fr/la-has-se-prononce-sur-les-tests-serologiques-rapides-tdr-trod-autotests-dans-la-lutte-contre-le-covid-19](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3185170/fr/la-has-se-prononce-sur-les-tests-serologiques-rapides-tdr-trod-autotests-dans-la-lutte-contre-le-covid-19)

<sup>5</sup> <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/lab/resources/antibody-tests-guidelines.html>

<sup>6</sup> Arrêté royal du 19/09/1841, la loi du 02 août 1924 et Arrêté du Gouvernement de la communauté française du 05 octobre 2016

- La base de données est-elle bien protégée compte tenu de la quantité d'informations sensibles et non anonymes qu'elle contient et du nombre d'accès qu'elle doit autoriser ? Pour le moins, il faut en effet assurer à cette base de données les mêmes garanties que celles exigées par le législateur pour l'application numérique.
- Pourquoi ne pas avoir créé en complément du call center un dispositif web et sécurisé permettant au patient qui le souhaite de remplir lui-même (éventuellement encouragé par son généraliste) un formulaire avec les contacts qu'il juge à risque (une éventuelle fenêtre de dialogue renvoyant à des enquêteurs si besoin) ?
- Un système informatique bien conçu pourrait permettre l'organisation et la multiplication indispensable des tests PCR (choix du laboratoire, prise de rendez-vous), un transfert d'information plus efficace et une meilleure prise en charge des rôles des acteurs de cette crise dont les généralistes.
- Alors que la majorité des pays européens met au défi ses ingénieurs et ses académiques de mettre en place une application complémentaire de traçage numérique, les Académies s'interrogent sur les mesures prévues pour le respect de la vie privée des utilisateurs.

- **Une réévaluation des critères d'indication et de remboursement des tests sérologiques**

Les Académies rappellent enfin qu'elles sont composées d'experts reconnus internationalement dans de nombreuses disciplines qui sont concernées par la problématique du Covid 19 et de ses conséquences médicales et sociétales.

En ces moments cruciaux du contrôle des chaînes de transmission du SARS-COV2, il est urgent de rétablir une confiance et une crédibilité entre les instances décisionnelles et la société civile.